



DECISION DU MAIRE

Acte
Administratif
N° 2022/162

*Décision portant
attribution de l'accord-
cadre de transports
terrestres de personnes
en autocar*

Nous, Christophe PILCH, Maire de Courrières,

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et
notamment l'Art. L.2122-22 alinéa 4,*

*Vu la délibération n° 20/21 du Conseil Municipal en date
du 23 mai 2020 et notamment l'alinéa 3,*

*Vu le Code de la commande publique et notamment les
articles R2123-1-1° et R2162-3,*

*Considérant la consultation non allotie organisée par la
Commune pour les prestations de transports terrestres de
personnes en autocar,*

Vu l'analyse des offres réalisée par les services municipaux,

DECIDE

ARTICLE 1er : L'accord-cadre de « transports terrestres de personnes en autocar » est attribué à la société VOYAGES ROSE sise à Hénin-Beaumont (62110). L'accord-cadre prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023 pour une durée d'un, puis sera reconductible tacitement une fois pour une durée d'un an.

ARTICLE 2 : L'engagement de l'acheteur porte sur des montants annuels minimum et maximum s'élevant respectivement à 40 000,00 € HT et à 80 000,00 € HT.

ARTICLE 3 : Les dépenses seront inscrites aux budgets correspondants et le Conseil Municipal sera informé de la présente décision dès la prochaine réunion de l'Assemblée. Le présent acte sera publié au recueil des actes administratifs de la Commune ce jour.

Fait à Courrières, le

*Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,*

Bernard MONTURY.

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : Mairie de Courrieres

Utilisateur : Buquet

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Actes individuels
Numéro de l'acte:	DEC2022162
Date de la décision:	2022-12-16 00:00:00+01
Objet:	Attribution de l'accord-cadre de transports terrestres de personnes en autocar
Classification matières/sous-matières:	1.1.1
Identifiant unique:	062-216202507-20221216-DEC2022162-AI

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
062-216202507-20221216-DEC2022162-AI-1-1_0.xml	text/xml	946
nom original:		
DEC2022162.pdf	application/pdf	414391
nom de métier:		
22_DN-062-216202507-20221216-DEC2022162-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	414391

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	16 décembre 2022 à 11h12min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 décembre 2022 à 11h15min10s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	16 décembre 2022 à 11h15min34s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	16 décembre 2022 à 11h21min51s	Recu par le MIAT le 2022-12-16